



Neuilly sur Seine, le 8 janvier 2010

**Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par  
l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du  
Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers**

---

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote (théoriques)</b>
31 décembre 2009	48 637 135	56 246 394